

**Sous-section 2.—Les minéraux industriels**

En 1961, la valeur totale de la production des minéraux industriels a atteint le chiffre sans précédent de \$527,014,000. Ce secteur de l'industrie minière comprend les minéraux non métalliques (fluorine, silice, etc.), l'argile et d'autres produits céramiques, ainsi que des matériaux de construction (agrégat de béton, pierre à bâtir, etc.). La production d'amiante, de soufre élémentaire, de sulfate de sodium et de titane est parvenue à de nouveaux sommets durant l'année.

**Amiantet.**—Malgré l'augmentation énorme de la production d'amiante en Union soviétique et la concurrence sur les marchés européens, le Canada demeure le principal fournisseur de cet important produit. En 1961, il en a expédié 1,171,000 tonnes, d'une valeur de \$131,053,000.

La chrysotile, variété d'amiante la plus utilisée, se rencontre dans plusieurs localités de Terre-Neuve, du Québec, de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Yukon. Le principal centre de production se trouve cependant dans les Cantons de l'Est, au Québec, où 12 mines fournissent plus de 90 p. 100 de la production nationale. Il y a deux autres mines au Canada, l'une dans le nord de l'Ontario et l'autre dans le nord de la Colombie-Britannique; en outre, Terre-Neuve se joindra bientôt à ces provinces en tant que producteur d'amiante. L'*Advocate Mines Limited* est à aménager un vaste gîte à Baie-Verte; elle a accordé un contrat pour la mise sur pied d'installations de mouillage à marée, d'un entrepôt de fibre et d'un atelier. La construction d'une usine capable de traiter 5,000 tonnes de minerai par jour est censée débiter en 1962. De son côté, la *Murray Mining Corporation* a continué le traçage d'un gîte près de la baie Déception, dans le nord de l'Ungava. Par suite des travaux d'exploration qu'elle a poursuivis durant l'année, la société a vu s'accroître ses réserves de minerai, et elle a entrepris des études techniques en vue de mettre son gîte en état de produire.

Le Laboratoire des normes applicables à la fibre d'amiante, créé par la *Quebec Asbestos Mining Association* (organisme représentant les producteurs d'amiante de la province), de concert avec l'Université de Sherbrooke, a été l'une des principales réalisations de 1961. Le nouveau laboratoire, abrité à la faculté de génie de l'Université, doit servir de centre d'épreuves impartial et assurer l'uniformité du classement de l'amiante dans toute la province.

**Matériaux de construction.**—Au point de vue de la valeur du rendement, la production de ciment de Portland se classe maintenant au neuvième rang de tous les secteurs de l'industrie minière. Parmi les minéraux industriels, seuls l'amiante, le sable et le gravier l'ont dépassé. Pendant nombre d'années après la Seconde Guerre mondiale, le Canada a importé de fortes quantités de ciment pour suppléer à l'insuffisance de ses usines mais depuis l'industrie a tellement progressé que le Canada exporte maintenant de 3 à 5 p. 100 de sa production vers les États-Unis. On compte 19 usines de ciment dans les diverses provinces du Canada, sauf la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard, dont le rendement global s'établit à 8,750,000 tonnes par année.

La demande toujours accrue de produits de ciment tels que le béton malaxé (environ 30 p. 100 de la production sont mis en marché sous cette forme), les maçonneries et les profilés précontraints a entraîné la construction de nouvelles fabriques et suscité l'utilisation d'agrégats plus uniformes et de meilleure qualité. Par suite de cette évolution du marché, plusieurs fabricants de ciment ont récemment intégré une partie de leur activité à celle des sociétés qui fabriquent des produits en ciment et qui exploitent des carrières pour en extraire divers agrégats.

Les agrégats légers ont connu un essor rapide ces dernières années; aujourd'hui ils constituent des matériaux de première importance, notamment dans la construction d'immeubles à étages multiples. On a signalé que l'emploi de ce genre de produits